

# MASTER 2 DROIT PARCOURS : CARRIERES ADMINISTRATIVES

MENTION : DROIT

Établissement porteur : Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines

SITE D'ENSEIGNEMENT : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

## CONTACT :

Directeurs :

Anne-Valérie LE FUR : [anne-valerie.lefur@uvsq.fr](mailto:anne-valerie.lefur@uvsq.fr)

Raphaël MATTA-DUVIGNAU : [raphael.matta-duvignau@uvsq.fr](mailto:raphael.matta-duvignau@uvsq.fr)

Nadège LEARD : [nadege.leard@uvsq.fr](mailto:nadege.leard@uvsq.fr)

Site internet : <https://www.facdroit-sciencepo.uvsq.fr/master-2-droit-parcours-carrieres-administratives>

## DESCRIPTION :

**Langue d'enseignement : français**

**Nombre d'heures d'enseignements : 366 h**

**Le Master 2 Carrières administratives correspond au parcours « Carrières publiques » de la 2<sup>e</sup> année du Master mention Droit de l'UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines). Il a pour pendant le Master 2 « Carrières judiciaires », avec lequel certains enseignements sont partagés.**

Le Master 2 Carrières administratives a concrètement pour objectif de préparer dans les meilleures conditions les étudiants de l'Université et les élèves d'IEP aux concours de la fonction publique non judiciaire (fonction publique générale, métiers de la sécurité), tout en leur permettant de valider un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle en droit public.

En effet, les étudiants de l'Université, hautement spécialisés dans les matières juridiques, souffrent en général de lacunes dans les autres matières le plus souvent prévues au programme des concours (économie, par exemple) et sont peu exercés à certaines épreuves (note de synthèse ou oral, notamment). En sens inverse, les élèves d'IEP, s'ils disposent de connaissances diversifiées et transversales solides, ainsi que d'une aisance vis-à-vis de certaines épreuves (oral), disposent en revanche d'une compétence plus

limitée en droit, et notamment à l'égard des matières spécialisées (pour illustration, le droit de l'Union européenne ou le droit pénal).

C'est pourquoi les enseignements de la 2<sup>e</sup> année du Master ont un double objectif : d'une part, approfondir, pour les étudiants issus du Master 1, mais également pour ceux ayant rejoint la formation au niveau du 3<sup>e</sup> cycle, les techniques de préparation aux épreuves ; d'autre part, permettre aux étudiants, quelle que soit leur formation ou discipline d'origine, de combler leurs lacunes dans les matières qu'ils maîtrisent le moins, par une offre diversifiée parmi les enseignements dispensés à la Faculté de droit. Certains séminaires peuvent d'ailleurs convenir aux étudiants dépourvus de formation juridique antérieure.

Selon la nature et le programme des concours qu'ils souhaitent passer, les étudiants du Master 2 suivent le parcours « Administration » ou le parcours « Sécurité ».

Au terme de l'année universitaire, les étudiants ont vocation à valider un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle, ce qui constitue un avantage certain par rapport aux préparations aux concours traditionnelles (IPAG, par exemple).

## PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT :

Chaque semestre est divisé en blocs de connaissances et compétences, sachant que le contenu de certains connaît des adaptations selon que l'étudiant appartient au parcours « Administration » ou « Sécurité ». L'année s'achève par un stage destiné à permettre aux étudiants de s'imprégner de la culture de l'administration pour laquelle ils passent des concours et d'acquérir une expérience pratique en administration.

### SEMESTRE 1

#### **BCC disciplinaire**

Culture générale (30h - 4 ECTS) *UE mutualisée avec le M2 carrières judiciaires*

Politiques publiques (territoriales, économiques, sociales) (20h - 4 ECTS)

Droit public - libertés publiques (20h - 3 ECTS) :

Droit administratif (20h - 2 ECTS)

Droit de l'Union Européenne (20h - 2 ECTS)

#### **BCC disciplinaire et complémentaire d'appui (Ateliers d'entraînements aux épreuves des concours)**

Ateliers notes de synthèse (10h - 2 ECTS)

Ateliers Droit public (QRC, composition) (10h - 2 ECTS)

#### **BCC d'appui au choix :**

Finances publiques (20h - 3 ECTS)

*ou* Droit pénal et procédure pénale (20h - 3 ECTS)

#### **BCC d'appui au choix :**

Ateliers cas / composition de politiques publiques (10h - 3 ECTS)

Ateliers de dissertations pénal - PP (10h - 3 ECTS)

#### **BCC d'appui au choix :**

Ateliers QRC spécifiques IRA (10h - 3 ECTS)



Ateliers QRC spécifiques police (10h - 3 ECTS)  
 Ateliers QRC spécifiques administration pénitentiaire (10h - 3 ECTS)

## **SEMESTRE 2**

Culture générale (10h - 3 ECTS)  
 Droit public - Libertés publiques (10h - 3 ECTS)

### **BCC disciplinaire au choix :**

Droit pénal et procédure pénale (10h - 3 ECTS)  
 Politiques publiques (10h - 3 ECTS)

### **BCC disciplinaire au choix (1 matière)**

Politiques publiques et action publique : Sécurité pénitentiaire, politique pénale (8h - 1 ECTS)  
 Politiques publiques et action publique : Culture, éducation (8h - 1 ECTS)  
 Politiques publiques et action publique : Fonction publique, GRH (8h - 1 ECTS)

### **BCC disciplinaire et complémentaire d'appui - (Ateliers d'entraînements aux épreuves des concours)**

Ateliers QRC - Composition droit administratif général et fonction publique (20h - 4 ECTS)  
 Ateliers Langue vivante (10h - 2 ECTS)  
 Rapport de stage (6 ECTS)

### **BCC d'appui au choix (1 matière)**

Ateliers de dissertations pénal - PP (10h - 3 ECTS)  
 Ateliers Entretien individuel (10h - 3 ECTS)

### **BCC d'appui au choix (1 matière)**

Ateliers QRC spécifiques IRA (10h - 2 ECTS)  
 Ateliers QRC spécifiques police (10h - 2 ECTS)  
 Ateliers QRC spécifiques administration pénitentiaire (10h - 2 ECTS)

### **BCC d'appui au choix (1 matière)**

Ateliers QRC - Droit administratif général et fonction publique (10h - 3 ECTS)  
 Engagement et vie associative (14h - 3 ECTS)

## **COMPETENCES DEVELOPPEES :**

**Le Master étant consacré à la préparation aux concours, la perspective méthodologique est évidemment très forte.** À l'issue de cette formation, les étudiants disposeront :

- d'une solide formation sur le droit (public et, pour le parcours sécurité, pénal) et l'action publique (économique, sociale, sécuritaire) ;
- d'une culture générale consolidée ;
- d'une réflexion transversale ;
- d'une maîtrise de la qualification et de l'interprétation juridiques ;



- d'un esprit de synthèse (exercices de note de synthèse et de QRC) ;
- d'une capacité à affronter les épreuves spécifiques des concours (dissertation, grand jury, cas pratiques...);
- d'une capacité accrue de travail personnel et autonome.

### DEBOUCHES :

**Parcours « Administration » :** concours de la fonction publique générale d'État (IRA, ENA,...), concours de la fonction publique territoriale (attaché territorial, INET), concours du ministère de l'Économie et des finances (inspecteur des finances publiques, inspecteur de la direction générale des douanes et des droits indirects),...

**Parcours « Sécurité » :** concours de la police judiciaire (commissaire, officier), concours d'officier de la gendarmerie, concours de l'administration pénitentiaire (directeur des services pénitentiaires, directeur pénitentiaire d'insertion et probation),...

